



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 10-270523

Demande de subvention de l'association TEAM PROBST RALLY


NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **23 mai 2023** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : 19

Absents : 05

Procurations : 05

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien

Pour le Maire et par délégation,
La 1^{ère} adjointe,

Sabine IGOUFE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT SEPT
MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois le **vingt sept mai** à **neuf heure cinq minutes** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Érick BOYER – Joseph Luçay CHEVALIER – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY – Mélissa MOGALIA – Sylvie LEGER

PROCURATION(S) : Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Johnny PAYET – Sabrina HOARAU conseillère municipale à IGOUFE Sabine – Mickaël PAYET conseiller municipal à RIVIERE Alain – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie Lourdes VÉLIA – Emilie NALEM conseillère municipale à Gina DALLEAU

Publicité faite le 02/06/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230527-DCM10-270523-AR
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023

Affaire 10-270523

Demande de subvention de l'association TEAM PROBST RALLY

Le maire rappelle le rôle important que joue le secteur associatif sur le territoire, en intervenant dans divers domaines -sportif, culturel, social, autant au quotidien pour la population, qu'en mettant en place des actions d'animation, de promotion et de sensibilisation.

Afin de relancer le sport mécanique et mettre en avant les atouts des pilotes et co-pilotes du territoire, l'Association Team Probst Rallye de La Plaine des Palmistes sollicite une subvention pour renouer avec les différentes courses automobiles inscrites au championnat de La Réunion, sans oublier la coupe régionale de La Plaine des Palmistes qui se tiendra sur notre territoire avec les fameuses spéciales « ARUMS/ FREMICOURT ».

Considérant que l'action de l'association représente un intérêt public local, il est proposé au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention de 1 000,00 euros pour l'exercice 2023.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote
- **VALIDE** les termes du présent rapport
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 1000,00 euros à l'Association Team Probst Rallye
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Pour le Maire et par délégation,
La 1^{ère} adjointe,


Sabine IGOUFE

Monsieur Vincent PROBST
Team Probst Rallye
24 rue Raphaël Babet
6 résidence Les Acacias
97431 La Plaine des Palmistes
tprobstrallye@gmail.com
0692 18 13 94



Monsieur le Maire
Commune de La Plaine des Palmistes
230 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes

Objet : Demande exceptionnelle de subvention

Monsieur le Maire,

Étant le Président de l'association Team Probst Rallye (T.P.R), nous vous demandons de bien vouloir nous accorder exceptionnellement le versement d'une subvention pour l'année 2023.

En effet, cette demande fait l'objet d'une exception ; l'activité était en sommeil durant ces dernières années. Notre association promeut le sport automobile, le rallye.

Nous avons la possibilité cette année d'être compétiteur sur les différents rallyes régionaux, en roulant dans une Clio R3T. Cette passion familiale se perdure à travers notre équipage, père et fille.

En revanche, divers sponsors qui nous aident à financer la compétition et le montage du véhicule. Cela demande un réel investissement financier et votre soutien à travers cette subvention ne serait que bénéfique pour notre association. Avec votre accord, le logo de votre commune sera aposté sur le véhicule.

De plus, nous avons réalisé une assemblée générale, le 1^{er} mars dernier. Vous trouverez donc en pièce jointe le procès-verbal.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line and a small flourish.

Vincent PROBST

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230527-DCM10-270523-AR
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023